

APPEL DE CANDIDATURES

POSTES DE TITULAIRES DE CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA

CONSEIL DE RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES (CRSH, NIVEAU 1 ET NIVEAU 2)

La [Faculté des sciences sociales](#) de [l'Université Laval](#) lance un appel à candidatures pour des Chaires de recherche du Canada (niveau 1 et niveau 2) du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).

Activement impliquée dans son milieu depuis plus de 80 ans, la Faculté des sciences sociales forme les acteurs et actrices de changement de demain. Reconnue comme une référence en matière d'innovation et de justice sociale à l'échelle internationale, elle contribue au mieux-être des personnes, des collectivités et du monde. La Faculté regroupe cinq départements (**anthropologie, économique, relations industrielles, science politique, sociologie**) ainsi que deux écoles (**psychologie, travail social et criminologie**), où évoluent plus de 180 membres du corps professoral et plus de 5 200 étudiantes et étudiants. La Faculté compte des programmes d'enseignement aux trois cycles, notamment 16 programmes de maîtrise et 9 programmes de doctorat. Au plan de la recherche, la Faculté préconise depuis sa fondation des projets de recherche et d'enseignement qui contribuent au développement humain et au développement social. Elle compte 7 Chaires de recherche du Canada, 13 chaires en partenariat, 2 chaires de leadership en enseignement, 14 regroupements de recherche et 5 revues scientifiques, ce qui en fait un milieu de recherche stimulant, dynamique et diversifié.

Engagée dans son milieu et dans la collectivité, l'Université Laval s'inscrit comme un partenaire majeur de grands acteurs de la Ville de Québec et contribue aux innovations canadiennes en matière de développement, de recherche et de transfert des connaissances. Par le partage des savoirs, la mise en valeur de ses expertises et sa culture d'inclusion des diversités, elle contribue à l'essor de la communauté de façon durable. L'Université Laval rayonne internationalement grâce à plus de 275 centres, chaires, instituts et autres regroupements de recherche, dont 82 chaires de recherche du Canada. La communauté lavalloise regroupe plus de 1 600 membres du corps professoral et plus de 43 000 étudiantes et étudiants. Pour en savoir davantage sur l'Université Laval, visitez www.ulaval.ca. Pour mieux connaître la Ville de Québec, consultez <https://www.quebecregion.com/fr/>

Engagement de l'Université envers l'équité, la diversité et l'inclusion

Conformément à ses propres politiques de recrutement, notamment au « Programme d'accès à l'égalité d'emploi », l'Université Laval favorise l'excellence de la recherche et de la formation en recherche et garantit l'égalité des chances à toutes les candidates et tous les candidats. Elle appuie le principe énonçant que l'excellence et l'équité sont compatibles et complémentaires.

Ainsi, l'Université Laval a défini son [Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#) en vue d'accroître la représentativité des femmes, des Autochtones, des personnes en situation de handicap et de celles appartenant aux minorités visibles aux postes de titulaires de Chaires de recherche au Canada (CRC) au sein de notre institution.

Afin de respecter ces engagements, **seules les personnes candidates possédant les compétences requises ET s'étant auto-identifiées comme membre d'au moins un de ces quatre groupes sous-représentés seront sélectionnées au terme du présent concours.** L'Université Laval ne peut déposer d'autres types de profils de candidatures tant que ses cibles de représentation ne sont pas atteintes, et ce, conformément aux exigences du Programme des CRC.

Pour de plus amples explications sur les justifications de ces engagements envers l'EDI ainsi que pour connaître les écarts de représentation que l'Université doit combler d'ici 2029, nous vous invitons à consulter [les pages web dédiées à l'EDI](#) ainsi que celles du [Programme des CRC](#).

Profil recherché

Le [Programme de chaires de recherche du Canada](#) (CRC) vise à attirer et retenir certains des chercheurs et chercheuses parmi les plus accomplis et prometteurs au monde.

Les chaires de niveau 1 dites « seniors » sont destinées à des chercheuses et chercheurs exceptionnels reconnus par leurs pairs comme des leaders mondiaux dans leur domaine. Ces chaires, d'une durée de sept ans et renouvelables une fois, sont d'une valeur de 200 000\$ par année et contribuent à financer le salaire de la personne titulaire.

Les candidates et candidats à une chaire de niveau 1 doivent proposer un programme de recherche original, novateur, de la plus haute qualité et avoir des compétences en enseignement et supervision d'étudiants et étudiantes de cycles supérieurs.

Les chaires de niveau 2 dites « juniors » sont destinées à des chercheuses et chercheurs exceptionnels reconnus par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des leaders dans leur domaine. Ces chaires, d'une durée de cinq ans et renouvelables une fois, sont d'une valeur de 100 000\$ par année et contribuent à financer le salaire de la personne titulaire. Une allocation de recherche de 20 000\$ par année accompagne les chaires de niveau 2 lors des 5 années du premier mandat. Cette allocation doit servir pour les coûts directs de la recherche.

Les candidates et candidats à une chaire de niveau 2 doivent détenir un statut de professeur adjoint ou de professeur agrégé ou alors posséder les qualifications nécessaires pour occuper un poste à ce niveau. De plus, les candidates et candidats doivent être des chercheurs qui ont été actifs dans leur domaine depuis moins de 10 ans au moment de la mise en candidature.

Les candidates et candidats qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant et dont la carrière a été interrompue pour des raisons mentionnées ci-dessous peuvent faire examiner leur admissibilité à une chaire de niveau 2 au moyen du processus de justification de la chaire de niveau 2 du Programme. Pour obtenir plus d'information, prière de

communiquer avec Jean-Philippe Marquis (jean-philippe.marquis@vrr.ulaval.ca) au Vice-rectorat à la recherche, la création et l'innovation de l'Université Laval.

Interruptions de carrière et situations personnelles

Dans le respect des valeurs de diversité et d'équité, l'Université Laval reconnaît que les interruptions de carrière et les situations personnelles comme un congé parental, un congé de maladie prolongé, une formation clinique, des soins à un membre de la famille ainsi qu'un handicap peuvent avoir un effet sur la productivité et les réalisations en recherche. Les candidates et candidats sont ainsi invités à identifier et expliquer, le cas échéant, ces effets afin qu'ils soient pris en compte lors de l'évaluation de leur candidature.

Mesures d'adaptation

Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes en situation de handicap en fonction de leurs besoins dans le cadre de ce concours, et ce, en toute confidentialité. Si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation, ou si vous avez toute question en lien avec votre candidature ou sur le processus de sélection, nous vous invitons à communiquer avec Dominique Tanguay, conseillère en développement de la recherche et personne ressource en équité, diversité et inclusion à la Faculté des sciences sociales, à l'adresse recherche@fss.ulaval.ca.

La personne choisie par le département ou l'école devra franchir avec succès une sélection interne à l'Université Laval dans le cadre des [concours de sélection des CRC](#) et une évaluation par le Programme de CRC.

Pour en savoir plus sur le programme et les critères d'admissibilité des candidates et candidats, veuillez consulter le site Web [Programme de chaires de recherche du Canada](#)

Description du poste

Le statut de titulaire d'une Chaire de recherche du Canada permet de dédier davantage de temps à des travaux de recherche dans sa charge professorale. Les fonctions incluent les activités de recherche, de publication et de rayonnement, l'enseignement aux trois cycles d'études, l'encadrement aux deuxième et troisième cycles, et toute autre activité prévue à la convention collective des professeures et professeurs.

Les candidates et les candidats devront posséder un doctorat dans une discipline enseignée ou connexe à celles enseignées à la Faculté des sciences sociales et devront fournir la preuve de leur excellence en enseignement et en recherche.

Dans le cadre de cet appel, la Faculté accueille les candidatures qui s'inscrivent dans les écoles et départements suivants :

- anthropologie,
- économique,
- psychologie,
- relations industrielles,
- science politique,
- sociologie,
- travail social et criminologie : thématique des crimes économiques.

Pour obtenir de plus amples détails sur les secteurs de recherche et sur les unités, veuillez consulter les sites web des unités à partir de la page <https://www.fss.ulaval.ca/departements>

Exigences

Le Programme des Chaires de recherche du Canada est fondé sur un engagement indéfectible à l'égard de l'excellence en recherche et en formation. Les candidates et candidats doivent démontrer un apport différentiel important comparativement à des chercheuses ou chercheurs œuvrant dans le même domaine au Canada (niveau 2) ou à l'international (niveau 1). Cet apport différentiel se définit par une évaluation globale des réalisations des personnes candidates notamment en enseignement, en recherche, en supervision d'étudiantes et d'étudiants, en publication, en transfert de connaissances et en leadership. La personne choisie par la faculté devra franchir avec succès une sélection interne à l'Université Laval (voir les critères de la [grille d'évaluation](#)) et une évaluation par le Programme des Chaires de Recherche du Canada.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Un curriculum vitae en format pdf. Il s'agit du CV des CRC.
- Une description du programme de recherche proposé (maximum 4 pages) en format pdf.

Les personnes candidates peuvent consulter les [instructions pour les aider à préparer ces deux documents](#).

- Le [formulaire d'auto-identification](#) rempli
- Une courte lettre de présentation qui précise le niveau de la Chaire et à quelle unité (anthropologie, économique, psychologie, relations industrielles, science politique, sociologie, travail social et criminologie) la personne souhaite que sa candidature soit présentée.

L'ensemble du dossier doit être envoyé en un seul courriel, à l'adresse recherche@fss.ulaval.ca, au plus tard le 1^{er} octobre 2021 à 16h (heure du Québec).

Réception de candidature

Calendrier pour le dépôt des candidatures :

- 1^{er} octobre 2021, 16h : Fin de la période de réception des candidatures pour le concours facultaire.
- Évaluation des candidatures par les unités et annonce des résultats aux participants, au plus tard le 8 novembre. Les candidatures retenues pourront bonifier leur dossier en vue d'être soumises au concours institutionnel.
- 1^{er} décembre 2021 : Dépôt des candidatures au Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation pour le concours institutionnel.

- Mi-février : Annonce des résultats de l'évaluation par le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation.
- 25 avril 2022 : Dépôt des lettres facultaires au VRRCI
- Juin 2022 : Annonce des résultats finaux au concours institutionnel
- Dès que possible, au maximum le 15 décembre 2022 : Dépôt des candidatures au Secrétariat des Programmes Inter-organismes à l'Intention des Établissements

Chaque département et école de la Faculté des sciences sociales déterminera les dates de rencontre des personnes candidates ; une rencontre est à prévoir en octobre 2021 si l'unité retient votre candidature à la suite de la réception des dossiers.

Date d'entrée en fonction : A partir de l'été 2023